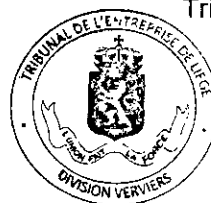
**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25122096***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

19 SEP. 2025

Greffe Le greffier

N° d'entreprise : 0717 926 692

Nom

(en entier) : **H PACK**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue des Chapeliers 39 à 4800 Verviers****Objet de l'acte : Nomination / renouvellement de mandats**

Extrait du procès-verbal du 26 juin 2025 :

"...

4. Nomination/Réélection de l'administrateur

Administrateur: QHAM

L'assemblée générale ordinaire décide de désigner comme nouvel administrateur QHAM, Avenue du Parc 67, 4053 Chaudfontaine. Son mandat prendra effet le 26/06/2025 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 26/06/2031, sous réserve de réélection. Quentin Hansenne, domicilié à Avenue du Parc 67, 4053 Chaudfontaine, interviendra pour cette société comme représentant permanent au sens de l'article 2:55 CSA. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Administrateur: TFR Solutions

L'assemblée générale ordinaire décide de désigner comme nouvel administrateur TFR Solutions, Rue des Grosses Pierres 17/A, 4870 Trooz. Son mandat prendra effet le 26/06/2025 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 26/06/2031, sous réserve de réélection. Thomas Fraipont, domicilié à Rue des Grosses Pierres 17/A, 4870 Trooz, interviendra pour cette société comme représentant permanent au sens de l'article 2:55 CSA. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Administrateur: Sébastien PEUTAT

L'assemblée générale ordinaire décide de désigner comme nouvel administrateur : Sébastien PEUTAT. Son mandat prendra effet le 26/06/2025 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 26/06/2031, sous réserve de réélection. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Administrateur: Philippe CLOSON

L'assemblée générale ordinaire décide de désigner comme nouvel administrateur : Philippe CLOSON. Son mandat prendra effet le 26/06/2025 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 26/06/2031, sous réserve de réélection. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Administrateur: Cédric MAERTENS

L'assemblée générale ordinaire décide de désigner comme nouvel administrateur : Cédric MAERTENS. Son mandat prendra effet le 26/06/2025 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 26/06/2031, sous réserve de réélection. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à la SA TRIGONE-CONSEIL, valablement représentée par un de ses administrateurs/collaborateurs et ayant son siège social, Voie de l'Air Pur 17/19 à 4052 BEAUFAYS, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

..."

Trigone Conseil SA
Mandataire

déposé en même temps : pv d'ago du 26/06/2025

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 26/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).